



## Parent d'enfant français après le divorce que faire SVP?

Par **gaston01**, le **09/10/2011** à **14:02**

Bonjour,

Je suis de nationalité Marocaine, je me suis marié avec une franco-marocaine au maroc après une histoire d'amour..elle m'a convaincu de laissé mon travail et ma vie et je l'ai rejoins ici en france, bref dès la première journée elle a commencée à me sortir des histoires débiles, et ça m'a vraiment choqué le fait qu'elle change son comportement de jour au lendemain, elle pense qu'à l'argent et rien que l'argent, j'étais privé de ma famille de mon monde, et même mes vêtements c'est elle qui me les choisi, et à chaque moment elle me sors une histoire différente, dernièrement elle m'a traité de tout les noms, et il y avait un de ses proches qui m'a dit qu'elle a voulu se marier juste pour avoir un bébé et quand je lui ai demandé la vérité, elle a dit oui c'est vrai, je voulais juste un bébé et les hommes ne m'intéressent pas, mais le problème c'est que c'est trop tard on a UN GARÇON DE 11 MOIS, et là elle commence à demander de l'argent..et sans arrêt, le problème c'est que je suis à découvert mais bon je dis pour mon petit il n'y a pas de soucis, je donnerai ma vie pour lui s'il le faut, et cette semaine elle me l'a annoncer directement, elle m'a dit: "si tu veux que je pars avec toi pour la signature de renouvellement de ma carte de séjour d'un an, tu dois me donner la moitié de ton salaire sinon il y auras rien du tout et tu vas galérer pour des années", bref...

Ma question est la suivante:

sachant que je suis père d'enfant français et que j'assumais la vie de mon petit sans traces, c'est à dire je lui ai acheté tout sans laisser de factures parce que je savais pas que j'arriverai à ce point un jour.

Et même pendant la naissance de mon petit j'étais en mission dans le sud et c'est sa copine qui lui a enregistré à la mairie mais il porte toujours mon nom.

1-Est ce que( si je divorce) j'aurais la possibilité d'avoir mon renouvellement sans aucun problème? Sachant aussi qu'à partir de ces trois derniers mois je lui verse des sommes énormes sur son compte.

Repondez moi et aidez moi svp, je n'ai aucune preuve comme quoi j'assume la vie de mon petit, même la nourrisse c'est sa vraie copine et elle voudras pas venir me donner un justificatif. Comme quoi je viens récupérer mon petit avant la séparation.

J'ai besoin de votre aide svp :(

Cordialement.